N° 20242 DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MENDE

OBJET:

Vente
Commune de
Mende /
Communauté
de Communes
Cœur de
Lozère
Lou Chaousse
éco

Conseillers Municipaux :

- en exercice : 33présents à la
- séance: 28 représentés: 5
- absent:0

Nombre de

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : **26 mars 2024**

Date de l'affichage à la porte de la Mairie et publication sur le site internet : 18/04/2024

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 3 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois d'avril, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Sonia NUNES VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

<u>Par procuration</u>: Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Marie PAOLI (Madame Elizabeth MINETTRENEULE), Adjoints, Monsieur Nicolas ROUSSON (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Emmanuelle SOULIER), Conseillers Municipaux.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Régine BOURGADE expose :

La communauté des Communes Cœur de Lozère a demandé l'acquisition de parcelles, propriété de la Commune de Mende, afin de réaliser le lotissement à vocation économique secteur Lou Chaousse.

Un permis d'aménager (PA04809522M0006) a été accordé le 12/07/2022.

Après réunion des parcelles et redécoupage pour isoler la partie devant supporter la Zone d'Activité Economique, par la SARL Guy BOISSONNADE et Florent ARRUFAT, géomètres experts foncier et conformément à l'avis du pôle d'évaluation domanial du Gard, il est proposé :

D'AUTORISER la cession de la parcelle BP 860 d'une emprise totale de 87719 m² moyennant le prix de 13,20 € HT/m² pour un montant total de 1.157.890,80 € HT soit UN MILLION CENT CINQUANTE SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX EUROS ET QUATRE VINGT CTS HT.

Les frais de bornage et notariés sont à la charge de la Communauté de Communes Cœur de Lozère.

▶ D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial de la SAS NOTACT à Mende.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme, Fait à Mende, Le Maire, Laurent SUAU

#signature1#